

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 19 janvier 2018

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas — SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - DELAUNAY Thierry - PINSARD Gisèle

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Lotissement communal « Les Lavandières » : Intervention de M. GANDON (bureau d'études « DMEAU ») concernant le bassin d'orage
- Présentation du projet de réseau de lecture publique

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Devis pour la réfection du mur intérieur de l'église
- Demande de fond de concours à Vitré Communauté
- Achat d'un réfrigérateur dans la petite salle de la salle des fêtes
- Demande d'un miroir pour la rue des roitelets

I : Lotissement communal « Les Lavandières » : Intervention de M. GANDON (bureau d'études « DMEAU ») concernant le bassin d'orage

Un bassin d'orage doit être créé dans le futur lotissement. La commune a acquis le plan d'eau derrière le lotissement afin de faire dans cette zone le bassin d'orage.

M. GANDON nous présente trois scénarios possibles pour le bassin d'orage du futur lotissement :

- 1 - retravailler le plan d'eau pour le laisser en plan d'eau et refaire un bassin d'orage
- 2 - supprimer le plan d'eau pour faire une zone humide et créer un bassin d'orage moyennant un coût d'étude de 5 040€ TTC. Le syndicat du bassin versant prenant en charge les travaux de la zone humide.
- 3 - retravailler le plan d'eau actuel pour en faire un bassin d'orage et récupérer un espace vert en amont.

En fonction des coûts et du fonctionnement, le conseil municipal valide la 3^{ème} solution à 11 voix pour et 1 abstention.

II : Présentation du projet de réseau de lecture publique

Vitré Communauté réfléchit à une mise en réseau des bibliothèques afin de mutualiser les coûts et les services car le département se désengage.

Marie-Christine ASSELIN et Régine TIRIAU sont allées à plusieurs réunions de présentation.

Pour pouvoir adhérer au réseau, il faut que la bibliothèque soit municipale mais avec possibilité de gestion par une association, tel pourra être le cas à Marpiré.

Le sujet reste à approfondir mais si on n'adhère pas à ce réseau il n'y aura plus de financement ni accès au fonds de livres départemental.

III : Devis pour la réfection du mur intérieur de l'église

Deux devis ont été faits par des maçons pour refaire le revêtement intérieur.

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise BEDIER qui est l'entreprise la moins-disante pour prestation identique dont le montant est de 6 841,25 € HT.

Le conseil municipal valide la demande de fond de concours à Vitré communauté pour le devis cité précédemment.

Reste d'autres travaux à envisager : un électricien doit passer pour faire un devis ; un accès avec une rampe pour personne à mobilité réduite est à l'étude.

IV : Achat d'un réfrigérateur dans la petite salle de la salle des fêtes

Le réfrigérateur de la petite salle ne fonctionne plus. Il est indispensable pour les locations de la petite salle uniquement.

Des devis vont être faits.

V : Demande d'un miroir pour la rue des roitelets

Des riverains demandent un miroir dans la rue des roitelets.

Une étude va être faite.